Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260011310-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

DC.2026.113

Date de convocation : 19 juin 2026

Délégués en exercice : 33	Présents : 27	Votants : 30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à salle Léon LE TUTOUR, 2, rue du stade, 56500 PLUMELIN, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Martine AUDIC représentée par Mme Marie-Hélène JEHANNO, M. Philippe AUDO, Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, M. Pierre BOUEDO, Mme Isabelle BREHELIN, Philippe CADORET, M. Ghislain CANTE, Mme Isabelle GICQUELLO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. DAVID JEHANNO, M. Hugues JEHANNO, M. Yvon LE CALLONEC, M. Serge LE FORESTIER, Mme Amélie LE HENANFF, M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Christelle LIDURIN, Mme Catherine LORGEOUX, Mme Viviane OLIVEUX, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, Mme SANDRA PINET, M. Jean-Pierre RIQUELME, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Frédéric ROSELIER, M. Pascal ROSELIER

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CAROLE AMIOT-BOTUHA donne pouvoir à Philippe CADORET, Mme Chantal BIHOES donne pouvoir à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Leslie OLIVEUX donne pouvoir à M. Hugues JEHANNO

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe DANO, Mme Marie-Christine TALMONT, M. Éric VOURCH

Secrétaire de séance : M. Philippe AUDO

Office de Tourisme - Statuts de "Centre Morbihan Tourisme"

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2022-DC-041 en date du 3 janvier 2022 portant création d'un Office de Tourisme en régie « Service Public Administratif », doté de la seule autonomie financière et définissant ses statuts,

VU le rapport du Vice-président,

Considérant que l'Office de Tourisme en régie « Service Public Administratif » est administré, sous l'autorité du Conseil communautaire, par un Conseil d'exploitation composé d'un collège d'élus et d'un collège de professionnels du tourisme,

Considérant qu'il convient de modifier les statuts de l'Office de Tourisme « Centre Morbihan Tourisme » à la suite de son déménagement dans de nouveaux locaux en 2024 et de la modification du nombre de représentants au collège des élus du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme,

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260011310-DE

Considérant que le conseil d'exploitation a été consulté sur ce projet de modification statutaire, lors de sa séance en date du 18 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **D'APPROUVER les statuts modifiés de la régie de l'Office de Tourisme « Centre Morbihan Tourisme » joints en annexe,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de la culture, du tourisme et du sport, à signer tout document se rapportant au dossier.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 30	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 30/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND